



Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Abrametz: ce que cela signifie pour les procédures de justice administrative

Biographies



Modérateur : David Wright, président, Tribunal de discipline des médecins et chirurgiens de l'Ontario

Maître David A. Wright est président du Tribunal de discipline des médecins et chirurgiens de l'Ontario et de l'organisme précédent depuis 2020.

Auparavant, il a été le président fondateur du Tribunal du Barreau, menant la réforme des processus juridictionnels du Barreau de l'Ontario. Me Wright a été arbitre au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, où il a occupé les postes de vice-président, de président intérimaire et de président associé. Il est titulaire d'un B.A. en histoire de l'Université de Windsor ainsi que d'un LL.B. et d'un B.C.L. de la faculté de droit de l'Université McGill. Me Wright a été auxiliaire juridique auprès de Madame le juge Claire L'Heureux-Dubé de

la Cour suprême du Canada, puis il a obtenu sa LL.M. de l'Université de New York.

Avant de devenir arbitre, il a exercé le droit du travail. Il donne fréquemment des conférences, a enseigné à la Osgoode Hall Law School en tant que professeur adjoint et est l'auteur de plusieurs articles dans des revues juridiques. Me Wright est vice-président du Conseil des tribunaux administratifs canadiens.

Panélistes :



Dr. Paul Daly, Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Le professeur agrégé Paul Daly est titulaire de la Chaire de recherche universitaire en droit administratif et en gouvernance de l'Université d'Ottawa, après avoir été recruté de la Faculté de droit de l'Université de Cambridge. Auparavant, il a été successivement professeur adjoint, doyen associé et professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et chercheur invité à la Faculté de droit de Harvard et de l'Université de Paris II, Panthéon Assas. Diplômé de l'University College Cork (B.C.L., LL.M.), de la Faculté de droit de l'Université de la Pennsylvanie (LL.M.) et de l'Université de Cambridge (Ph.D.), son travail académique en droit public, influent, bilingue et primé – soit des douzaines de livres des articles de journaux revus

par ses pairs, des chapitres de livres et des textes plus courts – a été cité plus de 100 fois, entre autres à la Cour suprême du Canada, divers Cours et tribunaux canadiens, la Cour suprême de l'Australie, la Cour suprême de l'Irlande et la Cour suprême de la Nouvelle-Zélande. Son blogue, *Administrative Law Matters*, a été le premier blogue jamais cité par la Cour suprême du Canada. Ses publications notables incluent *A Theory of Deference in Administrative Law: Basis, Application and Scope* (Cambridge University Press, 2012) and *Understanding Administrative Law in the Common Law World* (Oxford University Press, 2021). Depuis septembre 2019, il est membre à temps partiel du Tribunal de la protection de l'environnement du Canada



Nadia Effendi, Associée, Borden Ladner Gervais

Nadia représente un vaste éventail de clients, tant en français qu'en anglais, lors de procédures complexes et souvent très médiatisées, notamment des litiges commerciaux (y compris des actions collectives) ainsi que des affaires touchant le droit administratif, le droit réglementaire, le droit constitutionnel et les droits de la personne. Nadia a représenté des clients d'un grand nombre de secteurs (notamment les transports, les services financiers, la radiodiffusion et les télécommunications, l'énergie, le divertissement, etc.) et est particulièrement versée dans les domaines du droit des transports, du droit électoral, de l'accès à l'information et des droits liés aux langues

officielles.

Elle plaide régulièrement devant toutes les instances judiciaires fédérales et provinciales ainsi que des tribunaux administratifs, prend souvent part à des commissions d'enquête et a représenté des clients devant la Cour suprême du Canada à de nombreuses reprises.

Elle est également coprésidente du groupe Plaidoirie en appel de BLG et présidente de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO). Avant d'entrer au service de BLG, Nadia a travaillé comme auxiliaire juridique auprès de l'honorable juge Bastarache à la Cour suprême du Canada.



Emily Ohler, Présidente, Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique

Emily Ohler a été nommée membre à temps plein du Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique, le 9 juin 2016, et en a été nommée Présidente, le 1^{er} août 2021, pour un mandat de trois ans. Elle détient plusieurs diplômes de l'Université de la Colombie-Britannique (Bac., 1997), de la Faculté de droit Osgoode Hall (J.D., 2000) et de l'Université nationale de Singapour (LLM, 2005). Elle a été admise au Barreau de la Colombie-Britannique, en 2021.

Avant de se joindre au Tribunal, Mme Ohler a pratiqué en tant qu'avocate plaidante à Vancouver avant de déménager à Genève en Suisse, pour se joindre à la Commission d'indemnisation des Nations-Unies (CINU), un organe subsidiaire du Conseil de sécurité des Nations-Unies. À ce poste, elle a fourni des conseils sur les politiques, les questions juridiques, les procédures, et sur des questions pratiques concernant des réclamations post-conflits et des projets de développement durable.

À son retour à Vancouver, Mme Ohler a fondé Broadleap Solutions Ltd., une firme-conseil internationale axée sur la mise en œuvre des Lignes directrices des N.-U. sur les affaires et les droits de la personne, et prodiguant des conseils sur les politiques d'équité et de diversité. Elle a enseigné le droit international et la Common Law, à titre de professeure associée, à l'Université de la Colombie-Britannique.



Lauren Wihak, Associée, McDougall Gauley LLP

Lauren J. Wihak est associée du cabinet McDougall Gauley LLP, à Regina, Saskatchewan, sa pratique se concentrant sur le droit administratif et le droit public, les litiges civils, et les appels. Avant de commencer sa carrière comme avocate, Lauren a été stagiaire de l'Honorable Juge Georgina R. Jackson de la Cour d'appel de la Saskatchewan (2008-2009) et de l'Honorable Juge Louis LeBel de la Cour suprême du Canada (2009-2010). Lauren a plaidé devant la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel de la Saskatchewan, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, la Cour d'appel du Manitoba et divers tribunaux de première instance, à travers le Canada, dont la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan.

Lauren enseigne les principes et les habiletés pour plaider en première instance au Collège de droit de l'Université de la Saskatchewan, en tant que professeure invitée. Lauren est l'auteure de plusieurs documents et articles, dont certains ont été cités par les cours canadiennes, dont la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel de la Saskatchewan; elle a également pris la parole et fait des présentations à de nombreuses conférences et séminaires portant sur le droit administratif, à travers le Canada. Elle parle couramment le français et l'anglais.